

LA VILLE DES AUMONES,  
Tableau des œuvres de charité de la ville de Lyon.

II.—LES JEUNES FILLES INCURABLES.

La Religion a des consolations pour toutes les douleurs, des secours pour toutes les souffrances, des remèdes pour toutes les maladies; celles qu'elle ne peut guérir, elle les soulage, elle parle de résignation et d'espérance à leurs malheureuses victimes, elle les serre contre son cœur, elle les réchauffe dans son sein, elle les traite comme des enfants chéris.

Sur la place d'Ainay, près de cette antique église, où l'on voit encore les colonnes qui soutenaient jadis le temple d'Auguste orner le sanctuaire où repose le Sauveur des hommes, est une modeste maison ombragée de quelques arbres; c'est là que vivent en paix de pauvres jeunes filles accablées de ces infirmités contre lesquelles la science médicale est impuissante. Triste spectacle qui brise le cœur, qui fait verser des larmes!

La philanthropie du siècle n'a trouvé qu'une compassion toute humaine pour le soulagement de ces êtres malheureux; mais la charité chrétienne leur a fourni un asile, des soins tendres et assidus, du pain qu'ils ne peuvent se procurer à l'aide de leurs bras affaiblis par d'affreuses maladies, des cœurs de mères pour les consoler et leur aider à supporter leur pénible existence. Là, de jeunes aveugles prêtent le secours de leurs bras à d'autres infortunées qui voient pour elles; là, des épileptiques, des scrophuleuses, que les hôpitaux ordinaires n'admettent pas dans leur sein, vivent en paix sous l'aile protectrice de la Religion qui les encourage par ses sublimes espérances à supporter le poids accablant de la vie. Nées dans la pauvreté et la misère, elles trouvent leur recommandation, pour être admises dans ce charitable asile, dans le seul excès de leur misère. Les préférées sont les plus infortunées; celles que le monde rebute et repousse de son sein sont les plus chéries et les plus favorisées. Admirable effet de la charité chrétienne!

Soixante-et-dix jeunes filles, renfermées dans cet asile, reçoivent chaque jour le pain de la miséricorde, passent des nuits tranquilles sans s'inquiéter du lendemain, et attendent en paix la fin de leurs souffrances, en apprenant à aimer ce Dieu bon qui inspire les œuvres d'une charité sublime à des âmes compatissantes et religieuses. Qui a donc fondé cet asile pour des êtres si malheureux? Est-ce un prince puissant? est-ce un riche de la terre qui a consacré le superflu de sa fortune au soulagement de si profondes misères? Non, cette utile institution est le fruit de la charité Lyonnaise. Quelques cœurs sensibles et chrétiens, mus par le triste spectacle des maladies incurables qui trop souvent affligent la classe ouvrière de notre populeuse cité, se sont dit: Nous viendrons à leur secours, et puisque la science humaine ne peut les guérir, au moins la charité chrétienne leur rendra la vie plus facile et moins pénible.

Mlle. Perrin, plus riche de vertus que de fortune, employait une bonne partie de son temps à visiter et consoler les malades dans nos hôpitaux; au mois de juillet, de l'année 1819, elle fit connaissance d'une pauvre orpheline que l'impuissance de la médecine obligeait à sortir de l'Hôtel-Dieu, et qui malheureusement se trouvait sans ressources, incapable, par elle-même, de se procurer les objets les plus essentiels à la vie. Touchée d'une si grande détresse, Mlle. Perrin devint son ange tutélaire; son cœur et son esprit ne sont plus occupés que de la pensée de trouver un asile à sa jeune protégée: le temps presse, l'incurable doit sortir de l'hôpital dans vingt-quatre heures. Mais la charité se presse aussi; la pauvre fille sera confiée aux soins d'une pauvre femme qui trouvera elle-même un secours dans celui qui est accordé à celle sur laquelle elle doit veiller. Une dame charitable viendra en aide à Mlle. Perrin, et partagera la bonne œuvre. A peine trois mois sont-ils écoulés que deux autres jeunes incurables poussées par une secrète inspiration de la Providence, viennent aussi implorer la pitié de celle que nous pouvons justement appeler la mère des pauvres. Pourquoi les refuserait-elle? c'est la rosée du ciel que le bon Dieu lui envoie.

Mais le petit appartement de la première protégée ne suffit pas; mais il faut tout un mobilier pour abriter convenablement et sans luxe ces trois pauvres incurables. La charité pourvoira à tout avec un soin particulier. Pour que l'effet de la Providence soit plus visible dans le prodige de cet établissement nouveau, c'est dans le quartier le plus pauvre de la ville que Mlle. Perrin logera ces pauvres incurables, et bientôt une quatrième arrivera, précédée par les généreux bienfaits d'un pasteur qui a laissé parmi les pauvres de sa paroisse un souvenir impérissable: le vénérable M. Julliard, curé de

de Saint-François, qui entendait si bien le devoir de l'aumône. Une personne pieuse vint en grande hâte, un jour, croyant lui rendre service, lui dire: Monsieur, savez-vous que tel individu auquel vous faites la charité est un juif? Est-il dans le besoin? lui répondit le charitable pasteur: Oh! oui, répondit l'obligeante personne, mais il est juif. S'il est dans le besoin, mon aumône est bien placée; laissez, laissez, Madame, quoique juif il est enfant de Dieu; il souffre, c'est un devoir de le secourir.

Cependant le pauvre appartement de la rue Saint-Georges est déjà trop petit, de vastes greniers situés dans la maison de la Manécanterie, où loge Mlle. Perrin, peuvent avec peu de frais être convertis en chambres habitables, la dépense est bientôt faite, et voilà nos jeunes incurables placées auprès de leur bienfaitrice, qui les verra plus souvent, et presque sous les voûtes de cette vieille cathédrale qui les ombrage de ses antiques tours. La charité de Mlle. Perrin était encore couverte d'un voile mystérieux, et de nouvelles incurables sollicitaient une égale protection: c'était en 1825, l'hiver était venu avec ses longues soirées et ses fêtes. Mais la pieuse bienfaitrice des Incurables n'oubliait pas ses chers enfants. Il lui fut facile d'improviser chez une de ses amies, une soirée hebdomadaire qui devait être la source d'abondantes aumônes pour ce qu'elle appelait son œuvre. Les dames s'y rendirent tous les mercredis, sans toilette; on y travaillait constamment pour les pauvres. Mais je laisse ici parler à ma place l'abbé Sève, auteur d'une intéressante Notice sur l'établissement des Filles incurables: "Le premier mercredi, dit-il, les dames se rendirent au lieu convenu et trouvèrent des tables, et les ustensiles nécessaires pour le travail. Le mercredi de la seconde semaine, des étoffes furent envoyées aux nobles ouvrières de la charité. Les dames s'assemblaient à cinq heures, les maris et les frères venaient les chercher à neuf. Une partie d'écarté occupait les derniers instants, le pauvre en recueillait les bénéfices, on s'en allait content, on n'avait pas perdu sa journée, on avait fait une bonne action.

"Pour établir l'ordre dans le travail, on nomma une présidente, une secrétaire, une trésorière. Note exacte fut tenue des étoffes et de leur emploi, ainsi que de la recette et de la dépense.

"Dans le nombre des envois, il en était un composé de six habillements complets pour de petits garçons. Une lettre anonyme observait que ceux-ci ne devraient pas être oubliés plus que les petites filles... Au jour de la distribution des prix, M. le curé de Saint-François, l'abbé Julliard, avait envoyé, sur la demande des Dames, douze petits enfants pauvres, de l'un et de l'autre sexe, pour recevoir chacun un vêtement complet.

"La séance fut ouverte par un compte-rendu du travail des soirées. Pendant que le gracieux orateur prononçait ces mots: Il est juste, Mesdames, que vous jouissiez du bien que vous avez fait... on vit entrer les pauvres petits enfants, vêtus des habits confectionnés dans les réunions d'hiver. Les uns tenaient des couronnes, les autres portaient des corbeilles remplies de fleurs du printemps qu'ils vinrent mettre aux pieds de leurs bienfaitrices. Les larmes coulaient de tous les yeux: douces larmes! c'était la joie de faire des heureux qui les faisait répandre. Après avoir joui des douces émotions que nous venions d'éprouver," continue toujours l'abbé Sève, répétant les propres expressions d'une Dame témoin de la soirée intéressante dont il vient de parler, "nous fîmes l'examen de ce qui restait à distribuer. Entre autres objets étaient des couvertures qui me semblèrent tenter Mme... Je ne me trompais pas, elle les réclama bientôt pour de pauvres filles qu'elle disait connaître depuis longtemps; nous les lui adjugeâmes. On tire au sort le nom de celles qui se rendraient à la demeure de ses protégées; le sort me fut favorable. Nous connaissions sans doute à Mme... un vif penchant à la bienfaisance; aucun de nous ne connaissait sa famille adoptive; mais l'heure était venue de découvrir et de publier les œuvres de Dieu, qui s'exécutent toujours dans leur temps et d'après sa volonté. Sur les indices demandés et obtenus, dès le lendemain nous portâmes le fruit de notre travail à son adresse. Que voyons-nous! Une troupe d'enfants, de tout âge. En face de ce spectacle nous fûmes émus. Quelques questions satisfaisantes dévoilèrent tout le mystère de la charité. Nous nous hâtons vers chacune de nos compagnes, nous annonçons notre découverte, et nous faisons un appel à leur piété.

"Le mercredi suivant, Mme... ne devait attendre personne, la société était dissoute par le fait de la cessation des soirées; nous nous trouvâmes pourtant au complet. Les dames députées avec moi remontrèrent le tableau qu'elles avaient vu, et émettent le vœu que la société fût prorogée. Nos